



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article567>

# Action collège mort : mode d'emploi

- Droit syndical - Outils militants - Militer à son niveau, questions pratiques et droit syndical -

Date de mise en ligne : dimanche 30 mai 2010

---

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

---

Des enseignants et des parents d'élèves se réunissent pour décider ensemble des actions à mener pour refuser et dénoncer les projets dans leurs établissements respectifs.

**En quoi consiste l'action :** Il s'agit d'appeler les parents d'élèves à ne pas envoyer leurs enfants en classe un jour donné. Les enseignants sont présents et donc n'ont pas de retenue sur salaire comme lorsqu'ils sont grévistes, mais ils n'ont pas d'élèves et sont donc disponibles pour entreprendre d'autres démarches (rédaction de tracts, réalisation de banderoles, tenue d'AG...).

**Pourquoi une telle action ?** Ce type d'action permet de mobiliser les enseignants et les parents d'élèves d'un établissement, ou d'un bassin (si plusieurs établissements décident de mener cette action de façon « tournante »). Elle permet donc de rassembler les parents et les enseignants autour d'une même lutte pour défendre une école de qualité. (DHG, fermeture de classe, effectifs, options...)

### **Les avantages de ce type d'action :**

- ▶ Les collègues ne se mettent pas en grève, mais sont tous concernés. Ceci permet d'éviter la traditionnelle division grévistes/non-grévistes.
- ▶ Si l'action est réussie (pas ou très peu d'élèves présents), les collègues sont disponibles et peuvent donc se réunir en AG, ce qui favorise la présence d'un grand nombre d'enseignants, y compris des enseignants qui sont rarement présents aux AG (car non grévistes).
- ▶ L'appel à ne pas envoyer les enfants en classe émane de parents d'élèves, ce qui permet de mobiliser un plus grand nombre de parents d'élèves et rassemble ainsi les parents et les enseignants.

### **Modalités :**

- ▶ les enseignants réunis en AG décident collectivement de mener cette action avec les parents d'élèves.
- ▶ Les enseignants élus au CA contactent les représentants de parents élus au CA et préparent ensemble l'action : rédaction d'une motion ou d'une prise de parole au CA
- ▶ rédaction d'un tract appelant à ne pas envoyer les enfants en classe (signé des parents du CA)
- ▶ prévoir les modalités de diffusion du tract (distribué aux élèves en classe, à la sortie ... ?)
- ▶ préparer la journée morte (préparation de banderoles, présence forte des parents et enseignants le matin, pour discuter avec les parents, expliquer...)
- ▶ prévenir la presse et les médias locaux pour médiatiser au maximum l'action,
- ▶ profiter de la journée pour partir à la rencontre des collègues d'un établissement voisin.